

N° FIN/2021/22**Département de l'Yonne****Communauté de Communes
du Jovinien****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	25 mars 2021	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	25 mars 2021	En exercice : 50 Présents : 39 Votants : 47

Séance du 31 mars 2021

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le mercredi 31 mars deux mille vingt-et-un à dix-neuf heures, dans les salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, Mme Florence SYLVESTRE, Mme Catherine DECUYPER, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Cyril HAGHEBAERT, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET (sauf délibérations n° 22 à 26), Mme Frédérique COLAS, Mme Laurence MARCHAND, M. Richard ZEIGER, Mme Linda GUEDJALI, M. Mohammed BELKAID, M. Bernard MORAINÉ, M. Jean-Yves MESNY, Mme Françoise DEPARDON, M. Éric APFFEL, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, M. Hassan LARIBIA, M. Christophe DELAUNAY, M. Nicolas DEILLER, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Olga LIGAULT, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Bruno JAN, M. Manuel PETIT

ETAIENT ABSENTS :

Mme Evelyne TRESCARTES, pouvoir à Mme Catherine DECUYPER
M. Dominique AUBERGER, pouvoir à M. Patrice CHASSERY
Mme Bernadette MONNIER, pouvoir à M. Richard ZEIGER
Mme Murielle LE ROY, pouvoir à M. Nicolas SORET
Mme Sophie CALLÉ, pouvoir à M. Christophe DELAUNAY
Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, pouvoir à M. Nicolas DEILLER
Mme Valérie SUBRENAT, pouvoir à M. Guy BOURRAS
M. Guy GOUIN, pouvoir à M. Jean-Pierre BAUSSART
M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT, suppléé par M. Manuel PETIT
M. Enguerrand DANIEL-TRÉLIN
M. Guy AVENIA
M. Gilles-Maxime POIBLANC

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND**Objet : approbation du compte administratif du budget principal, exercice 2020**

FIN/2021/22

Conseil communautaire du
 31 mars 2021

Objet : approbation du compte administratif du budget principal, exercice 2020

Le Compte Administratif du **budget principal** est exposé au Conseil Communautaire, par chapitre pour la section de fonctionnement et d'investissement.

Conformément à la législation en vigueur, Monsieur Nicolas SORET, Président de la Communauté de Communes du Jovinien, **quitte la séance** pour le vote de ce Compte Administratif. Mme Catherine DECUYPER, Vice-Présidente, a été désignée pour présider lors du vote du compte administratif.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

Vu la délibération du 2 juillet 2020, n° FIN/2020/30 relative au vote du budget principal 2020,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif du Président et du Compte de Gestion du trésorier de Joigny,

Vu la commission des finances et la conférence des maires du 25 janvier 2021,

Vu l'exposé du vice-président,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré,

POUR : 41

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 5 (Mmes Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU et Sophie CALLÉ et Mrs Nicolas DEILLER, Christophe DELAUNAY et Francis BOURSIN)

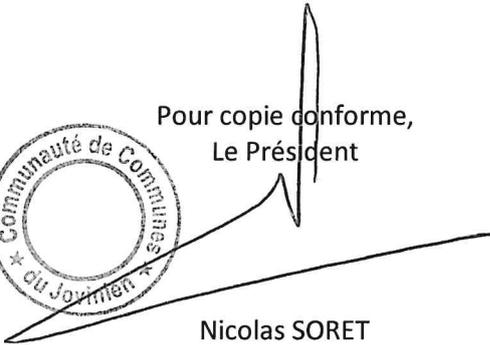
- **ADOpte** le Compte Administratif de l'exercice 2020 tel qu'il est annexé à la présente délibération et arrêté comme suit :

. synthèse du compte administratif du **budget principal** :

Libellés	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		427 630,55		82 801,71		510 432,26
Opérations de l'exercice	9 439 102,96	9 945 037,20	1 528 958,03	1 076 098,52	10 968 060,99	11 021 135,72
Totaux	9 439 102,96	10 372 667,75	1 528 958,03	1 158 900,23	10 968 060,99	11 531 567,98
Résultat de clôture 2020 sans les restes à réaliser	933 564,79		-370 057,80		563 506,99	
Restes à réaliser			2 780 941,00	2 706 101,00	2 780 941,00	2 706 101,00
Résultats définitifs 2020	933 564,79		-444 897,80		488 666,99	

- **AUTORISE** le président ou son représentant à signer toutes les pièces administratives relatives à ce compte administratif 2020 du budget principal.

Pour copie conforme,
Le Président



Nicolas SORET



